



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MARS 2026 A 10H30

Le 22 mars 2026, le Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 16 mars 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, le Maire sortant.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Marc LE MEUR, Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Mohammed ZAOU, Laurence BELAIGUES, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Patricia BARTOLI, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Franck CHAUVEAU, Florence ROGER, Sébastien CHAMBRY, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Bertrand PUARD, Raymonde BLECOURT, Adrien FRANCISCO, Marie-Eve HODGI, Julie FERRÉ, Patricia QUIEDEVILLE, Mickael AMAND, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Dimitri GORGE BERNAT, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 39
représentés : 0
absents : 0

Frédéric PETITTA, le Maire sortant ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Marie-Eve HODGI est élue secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Délibération n°26-14

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-15,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE Marie-Eve HODGI pour remplir les fonctions de secrétaire de la présente séance du Conseil municipal.

Pour extrait conforme.

VOTE	
Pour :	39
Contre :	
Abstention :	


Frédéric PETITTA

Le Maire sortant